

FLASH INFOS

Docelles



EDITO DU MAIRE

LE CONTENU

- ✓ Edito du Maire
- ✓ Urbanisme, Travaux, Cadre de vie, Développement Durable
- ✓ Histoire Patrimoine
- ✓ Actualités
- ✓ Focus Jeunesse
- ✓ Services
- ✓ Zoom Culture – Associations
- ✓ Prévention
- ✓ Civisme
- ✓ Infos pratiques
- ✓ Etat Civil
- ✓ CA 2022
- ✓ Annexes
- ✓ N° utiles

Chères Docelloises, chers Docellois,

Nous avons débuté cette nouvelle année avec la cérémonie des vœux. Après 2 années sans possibilité de pouvoir vous rencontrer, mon équipe et moi-même avons hâte de vivre cet instant tant attendu depuis 2020.

C'est avec beaucoup de satisfaction que nous avons pu partager ce moment de retrouvailles, oh combien, important dans la vie d'une commune tant pour les échanges que pour la convivialité qu'il apporte et procure.

Si nous pouvons nous réjouir d'avoir passé correctement la crise COVID, malheureusement d'autres crises lui ont succédé et restent d'actualité. Aussi, je ne vous cache pas mon inquiétude sur leur déroulement futur et les conséquences qui pourraient encore en découler.

Dans l'édito du flash du 2^{ème} semestre 2022, je vous faisais part de points de vigilance quant à la crise énergétique, économique et l'enjeu lié à l'inflation avec la hausse du coût de l'énergie, de l'essence, des denrées alimentaires, des matériaux de construction, etc.

Que ces préoccupations devenaient une priorité pour le conseil municipal et que des résolutions avaient déjà été prises.

Pour enrayer au mieux ces problématiques, je tiens à vous informer que le conseil municipal travaille sur tous les fronts :

- L'établissement d'un bilan énergétique pour tous les bâtiments communaux. Celui de l'école a été fait, les autres sont en cours.

- Les devis pour changer dans les bâtiments communaux les lampes classiques par des LEDS sont en attente. A ce propos, je vous précise que nous irons chercher toutes les subventions possibles pour ces travaux lorsque nous aurons défini les priorités d'interventions et ceci en fonction de notre trésorerie.

- La première tranche de travaux pour l'éclairage public représente environ 147 000 euros HT de dépenses. Nous avons réussi à obtenir le maximum de subventions possibles soit 80% tout confondu (DETR, FOND VERTS et Conseil départemental).

Et la crise due au réchauffement climatique ! Parlons-en !

Ce réchauffement impacte considérablement l'avenir de nos forêts. Par chance, nous avons une forêt communale à essences multiples ce qui la fragilise beaucoup moins par rapport à d'autres forêts composées en grande partie d'une seule essence (comme le résineux avec la maladie du scolyte).

Malgré tout, nous nous devons d'être vigilants sur son avenir. Alors que nous avons encore en tête les terribles incendies qui ont touchés certaines communes vosgiennes, l'été dernier !

Voilà qu'un incendie vient de ravager plusieurs hectares de forêt près de Darney !
Ayons, dès à présent, les bons réflexes.

Un autre enjeu et pas des moindres : la préservation de l'EAU. Considérée comme une véritable RICHESSE, il n'en demeure pas moins qu'elle n'est pas inépuisable !

Il suffit de lire ou d'entendre toutes les difficultés rencontrées dans certains départements, pays voisins qui viennent lourdement impacter toute une économie locale et la vie de sa population face à ce manque d'eau récurrent.

C'est pourquoi, nous nous devons de faire des économies d'eau potable. Public ou privé, nous devons très sérieusement en prendre conscience, nous interroger sur nos pratiques et agir en citoyen responsable, solidaire pour faire en sorte de la préserver au maximum.

En termes d'actions entreprises, je vous annonce la mise en place, cette année, d'une réserve de 3000 L d'eau de pluie dans des containers pour l'arrosage des fleurs et jardinières communales.

En complément, la mise en place de la télégestion par le Syndicat des eaux de la rosière. Double objectif : la maîtrise des fuites pour l'amélioration du rendement. Les travaux sont en cours de réalisation et seront terminés en 2023.

Un point important est à souligner : la section exploitation du budget « Eau » clôture son exercice avec un résultat excédentaire très modeste dans les comptes administratifs 2022 que vous trouverez en annexes de ce flash.

Il s'agit d'une volonté du conseil municipal de pratiquer une tarification modeste avec comme seule finalité la couverture des charges de traitement de l'eau et non l'accumulation de bénéfices.

Afin de ne pas mettre en péril l'équilibre du budget Eau et que ce service reste surtout bien dans le giron de la commune, il est important que chaque contribuable ait une attitude citoyenne et

s'acquiesce de sa facture d'eau à bonne date. Aussi, j'invite les retardataires à prendre connaissance du rappel fait page N° 13 pour régulariser au plus vite leur situation.

Puisque nous parlons de citoyen responsable, je me dois de signaler également que trop de remontées autour du manque de respect et de civisme me sont faites et je le déplore fortement. Au cœur des problématiques : les nuisances sonores, les limitations des vitesses dans les rues à 50 et 30 km/h, l'interdiction d'allumer du feu, de tailler ou couper les haies, de dégrader le bien d'autrui, la gestion des déchets.

Il m'importe de conclure cet édito sur une note de fraîcheur, de dynamisme, de générosité, d'espoir et d'avenir : notre jeunesse !

C'est avec fierté et simplicité que 5 jeunes ont bien voulu se prêter au jeu d'une mini-interview pour nous parler de l'engagement citoyen qu'ils ont pris afin de venir en aide aux autres. Osons espérer que d'autres suivront leur exemple !

Bel été à toutes et tous.

Alain WOIRGNY, votre Maire dévoué





POINT SUR LES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

Commission :

Travaux

Urbanisme

Cadre de Vie

Développement Durable



▪ Rue des Costelles :

A l'invitation de la Commission Sécurité, une vingtaine de riverains se sont réunis le 11 avril dernier en mairie, ainsi que Monsieur Grenot, le nouveau directeur de l'entreprise Halbout.

Le constat partagé pointe principalement le passage via cette rue de personnes extérieures au village qui utilisent la rue comme un raccourci plutôt que la voie de contournement ou la route départementale. De nombreuses suggestions ont été faites, nous allons examiner avec les autorités compétentes leur faisabilité réglementaire et faire chiffrer les différentes solutions. Dès à présent, deux mesures recueillent le plus d'avis favorables :

- ❖ L'implantation de panneaux « sens interdit sauf ayants-droits » qui permet d'écarter le trafic en transit sans nuire à l'activité de l'entreprise ou aux déplacements des riverains (un avis est demandé aux services départementaux pour l'implantation sur la route qui descend de Tendon, avant l'embranchement vers le tunnel).
- ❖ L'utilité de positionner une signalétique (éventuellement avec feu clignotant comme celui qui a été implanté au début de la Rue d'Alsace) en montant vers l'entreprise Halbout lorsque des opérations de déchargement de camions ont lieu sur une partie de la chaussée.



▪ Réfection éclairage public :

À la suite de l'étude effectuée, et du déblocage d'aides gouvernementales supplémentaires pour les travaux d'économie d'énergie, la commune devrait pouvoir bénéficier d'un meilleur taux de subventions que prévu, ce qui permettra de réaliser plusieurs tranches de travaux, afin de remplacer les lampes les plus énergivores par des Leds. Les appels d'offres sont en cours.

▪ Finalisation des travaux sur la RD : peinture des passages piétons

Fin avril dernier, l'entreprise chargée de la peinture des passages piétons a enfin pu intervenir à la sortie de l'hiver pour terminer son travail sur les passages piétons. Les bandes podotactiles destinées aux malvoyants seront posées d'ici fin juin.



Quelques passages ont été légèrement déplacés pour une meilleure adéquation avec les besoins (en face de la maison médicale), ou une meilleure visibilité comme sur ce passage en direction de la gare.

Des barrières seront posées sur le trottoir en face du passage piéton de la pharmacie pour éviter les stationnements dangereux des clients de la pharmacie (des parkings sont à disposition à proximité sans avoir à mettre les piétons en difficulté).

▪ Transformateur électrique de la Place de l'Espine :

Le nouveau transformateur a été installé au niveau des bennes de recyclage, afin d'être mis à l'abri de l'érosion de la berge du Barba et de la Vologne. Les travaux de câblage se prolongent tout ce printemps. Des travaux supplémentaires afin de raccorder le nouveau Restaurant de la Poste se déroulent actuellement. La Rue d'Alsace sera sans doute impactée, l'enfouissement de la ligne se faisant au niveau des places de stationnement le long de la rue.

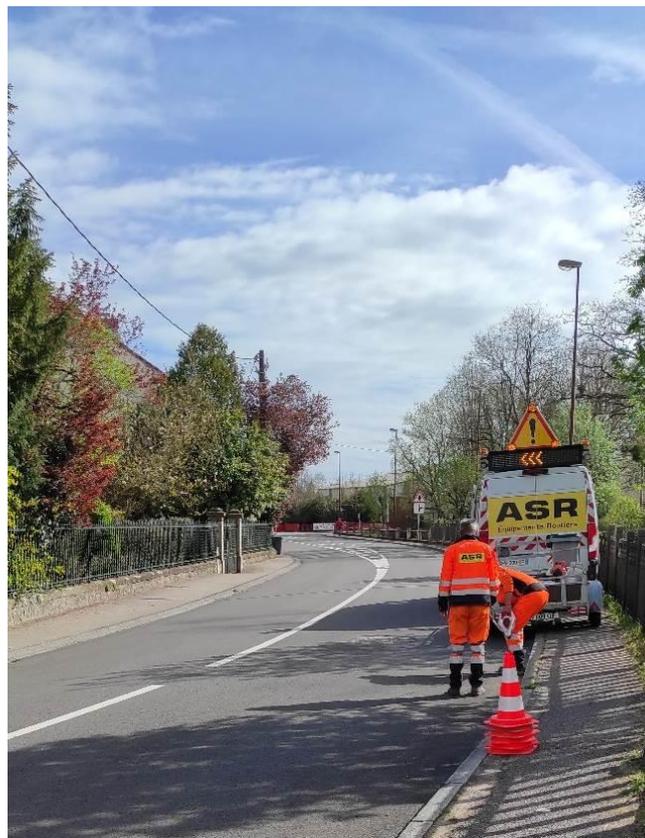
▪ Réfection de la voirie communale :

Une première tranche de travaux, conjointement avec la commune de Cheniménil, concernera la Rue du Château. Cette réfection de la voirie englobera également des travaux sur les conduites d'eau entre les deux villages. Nous en profiterons pour revoir également l'emplacement du compteur sectoriel (situé à la limite de Cheniménil/Docelles) qui est en permanence dans l'eau et de regarder l'état des conduites d'eau secondaires dans ce secteur.

Dans un deuxième temps, il est prévu de traiter également cette année le chemin de la Petite Patience.

▪ Travaux à prévoir pour mise aux normes de la crèche :

L'équipe du « Parapluie des petits » a sollicité la commune pour procéder à des travaux permettant un meilleur accueil : revoir la porte d'entrée et le sas d'accueil avec des aménagements pour les personnes en situation de handicap. Position des luminaires/récupérer un espace de stockage plus important. Un projet d'espace extérieur abrité a également été envisagé, des études sont en cours pour l'affiner.





URBANISME – TRAVAUX – CADRE DE VIE – DEVELOPPEMENT DURABLE

▪ Eglise :

Le sujet de la chaudière n'est toujours pas réglé, en raison des carnets de commande bien remplis des artisans sollicités pour intervenir sur cette chaudière qui a plus de 50 ans.

Cet hiver malheureusement, certaines cérémonies qui n'ont pas été déplacées, se sont tenues dans le froid. Nous mettons tout en œuvre pour qu'à l'automne prochain, la chaudière puisse être redémarrée.

L'orgue a eu sa révision annuelle le 17 mai dernier. Lui aussi a souffert de l'absence de chauffage de cet hiver.

D'importants travaux ont également eu lieu au niveau du plancher du clocher : nettoyage pour évacuer les déchets laissés par les pigeons qui s'y étaient introduits. Calfeutrage pour éviter de nouvelles intrusions d'oiseaux et réfection complète du plancher sous les cloches.

Les arbres plantés autour de l'église ont également dû être abattus, leurs racines endommageant la base des murs.

▪ Salle multi-activités :

Le parquet a été complètement rénové par les employés municipaux, permettant ainsi à la commune de réaliser plus de 10 000 € d'économies.

▪ Le jour de la nuit : le samedi 14 octobre 2023

À la suite du succès de l'édition 2022, nous vous proposerons à nouveau, cette année, une balade sous les étoiles, avec dégustation de soupe et/ou de vin chaud pour sensibiliser au problème de la pollution lumineuse : notez bien la date dans vos agendas !





URBANISME – TRAVAUX – CADRE DE VIE – DEVELOPPEMENT DURABLE

▪ Commission Pays d'Art et d'Histoire :

La Glucoserie a réouvert ses portes depuis mars, n'hésitez pas à visiter le site pour vous informer des animations proposées : <http://www.laglucoserie.fr/>

Et à pousser la porte de son espace d'exposition (à côté de la médiathèque d'Epinal) pour mieux connaître notre territoire.

Une nouvelle conférence sera proposée le 08 septembre à 20 H à Docelles (salle sous la mairie), sur le sujet du canal qui longe la Moselle et qui a permis le développement industriel de la vallée.



HISTOIRE ET PATRIMOINE

▪ Cérémonie du 8 Mai

Le 8 mai 1945, il y a 78 ans : l'Allemagne nazie capitule devant les alliés réunis à Berlin. C'est la victoire.

Ce jour-là, les forces de la liberté triomphent non seulement contre une armée, mais aussi contre une idéologie qui écrasait l'Europe et la liberté de ses peuples. Après 6 années de guerre, l'écho de l'Armistice se répand partout sur le continent, apportant aux peuples la joie de la libération, et la fierté d'avoir vaincu.

Écoutons les survivants et les vétérans qui nous transmettent la mémoire de leurs compagnons, pour que leur témoignage ne disparaisse pas avec eux et qu'il inspire ceux qui s'imaginent leur liberté pour définitivement acquise.



Souvenons-nous enfin du sang versé : il fut le prix de la liberté. Mourir pour que d'autres puissent vivre libres : c'était le prix exorbitant dont plus de 10 millions de soldats alliés se sont acquittés. Un prix qui, hier comme aujourd'hui, augmente à chaque renoncement, à chaque fois que nous oublions notre passé.

Au bout, le 8 mai 1945 offrit la plus grande gloire du monde aux femmes et aux hommes qui n'avaient pas cédé. La victoire leur offrit la liberté.

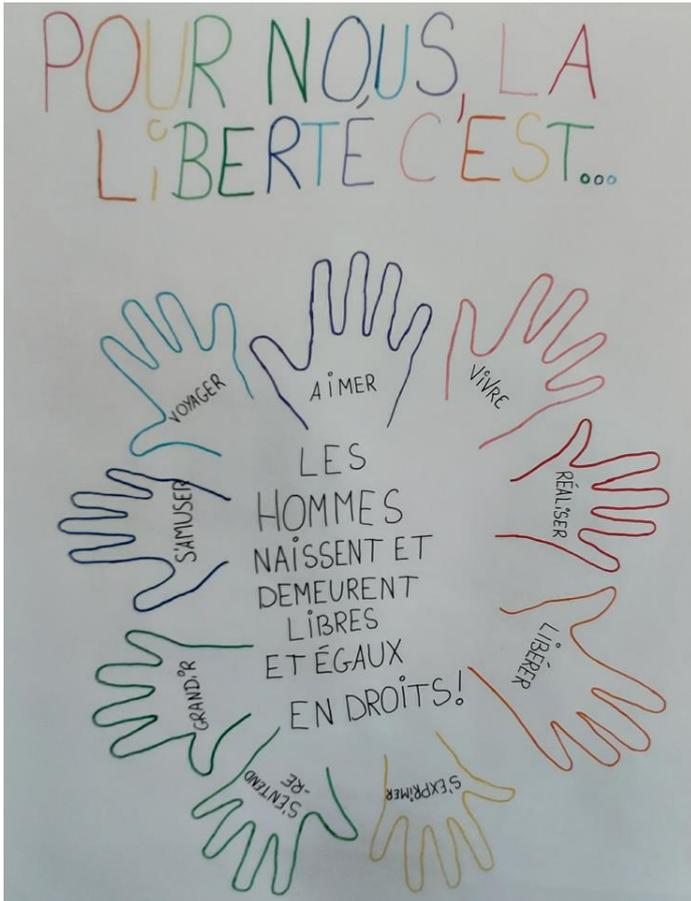
Extrait du message de Monsieur Sébastien LECORNU, Ministre des Armées
et de Patricia MIRALLES, Secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire





Et les enfants de nos écoles se sont, une fois encore, avec l'aide de leurs maîtresses et de Thomas, surpassés pour nous offrir leur vision sur cet événement historique et surtout souligner combien la paix et la liberté sont précieuses.







- Cérémonie des Vœux 2023

Nous l'attendions avec impatience depuis 2020.

Ce fut donc un véritable plaisir et une grande satisfaction d'avoir pu proposer à nouveau ce traditionnel temps de convivialité et d'échanges avec les habitants.



- Inscription Transport Scolaire Grand Est

La Région Grand Est informe que la ou les demande(s) d'inscription pour le transport scolaire de votre/vos enfant(s) pourra/pourront être déposée(s) dès le 5 juin sur le site www.fluo.eu/scolaire88





- 51^{ème} Journée Départementale des Sapeurs-Pompiers des Vosges

A noter dans vos agendas : Samedi 17 Juin 2023 à partir de 9H30

51^{ème} Journée Départementale des Sapeurs-Pompiers des Vosges

Notre commune ainsi que la commune de Cheniménil auront l'honneur d'accueillir cette manifestation d'envergure.

Sous la gouvernance du Service Départemental d'Incendie et Secours des Vosges et l'Union départementale, du Centre d'Incendie et Secours DOCELLES-CHENIMENIL et son amicale, et avec l'appui des 2 communes, 700 pompiers actifs et anciens nous donneront rendez-vous.

Programme prévu :

10 H : Cérémonie - Place du village à Cheniménil

11 H 15 : Défilé

12 H – 17 H : Restauration – Démonstrations - Activités pour tous

- Interdiction lâchers de lanternes volantes ou de ballons lumineux – Arrêté préfectoral du 28/04/2023

CONSIDERANT que ces dispositifs sont à air chaud (source de chaleur active) ou système lumineux autonome (piles, leds...) à trajectoire non maîtrisée et que leurs utilisateurs sont dans l'incapacité de prévoir où ils vont atterrir, entiers ou en fragments ;

CONSIDERANT que ces dispositifs sont nécessairement abandonnés par leurs propriétaires ;

CONSIDERANT que ces dispositifs ne sont pas constitués de matériaux biodégradables,

il est donc interdit les lâchers de lanternes volantes ou de ballons lumineux toute l'année sur l'ensemble du territoire du département des Vosges.

- Taille des haies

En vertu de l'arrêté préfectoral n°139/2023/DDT- article 1, il est interdit à quiconque d'effectuer des travaux sur l'ensemble du département des Vosges (destruction, entretien, taille...) sur les haies pendant une période allant du 16 mars au 15 août et ce afin de protéger les oiseaux durant la période de nidification.



Les haies, structures végétales linéaires inférieures à 10 m de largeur, associant arbres, arbustes et arbrisseaux, sont nécessaires à l'alimentation, à la reproduction, au repos ou à la survie de nombreuses espèces.

En effet, les haies hébergent de nombreuses espèces : oiseaux, petit gibier, reptiles, insectes..., dont la plupart sont en forte régression !

Il est donc aussi conseillé d'entretenir les haies durant la période automne/hiver pour préserver la biodiversité.

Toutes les autres dispositions de l'arrêté n°329/2021/DDT sont inchangées.

▪ Réglementation ramassage et cueillette champignons et myrtilles sauvages

En date du 24 mai 2023, l'arrêté préfectoral modificatif N°084/DDT vient préciser les règles initiales inscrites dans l'arrêté préfectoral n°250 du 5 juillet 2021 sur le prélèvement, le ramassage, la cueillette et la cession des champignons et myrtilles sauvages.

A noter : le volume prélevé ne doit pas excéder 5 litres par personne. La cueillette est destinée à une consommation familiale.

L'arrachage et la destruction des champignons ou des parties végétales des myrtilles ou airelles sont interdits. L'usage du peigne, d'outils scarificateurs sont interdits.

Des dérogations sont accordées à l'article 2 de cet arrêté en lien avec des parcelles privées et l'activité économique faite autour de la vente de ses produits.

▪ Rappel Règlement Facture d'Eau

La date limite pour **le règlement de la facture d'eau était fixée au 13 février 2023.**

A mi-avril, nous constatons un nombre important de factures non acquittées très certainement dû à un oubli qui sera très vite réparé après la lecture de ce rappel et nous vous en remercions par avance.

Pour rappel, vous pouvez régler cette facture par virement bancaire, chèque bancaire, carte bancaire et depuis deux ans également par internet. Toutes ces informations sont détaillées sur votre facture.

Comme vous pourrez le constater dans la parution du prochain flash avec la publication des Comptes Administratifs 2022, la section exploitation du budget « Eau » clôture son exercice avec un résultat excédentaire très modeste.



Il s'agit d'une volonté du conseil municipal de pratiquer une tarification modeste avec comme seule finalité la couverture des charges de traitement de l'eau et non l'accumulation de bénéfices.

Afin de ne pas mettre en péril l'équilibre du budget Eau et que ce service reste surtout bien dans le giron de la commune, il est important que chaque contribuable ait une attitude citoyenne et s'acquitte de sa facture d'eau à bonne date.

Nous sommes conscients qu'un problème financier ait pu retarder votre paiement. Si tel était le cas, merci de prendre un rendez-vous avec votre perceptrice à Bruyères dans le plus bref délai pour convenir et bénéficier d'un délai pour le règlement de votre facture ou de nous contacter en mairie pour convenir d'un rendez-vous afin de vous aider dans cette démarche.

Ainsi avec l'officialisation d'un plan d'apurement, qu'il conviendra bien entendu de respecter, vous éviterez d'une part les frais engendrés par l'envoi de multiples saisies bancaires et d'autre part la saisie sur salaire, ainsi vous resterez l'acteur principal pour l'étalement du règlement de cette facture.

La commission en charge des finances publiques

▪ Rappel versement de la subvention aux associations

Concernant le versement de la subvention annuelle en faveur des associations, la commission en charge des finances publiques rappelle la pratique qui existe depuis maintenant plusieurs années à savoir que le versement ne pourra se faire qu'après réception d'une demande écrite et signée par le représentant de l'association avec à l'appui la transmission du bilan financier de l'année et l'état de l'ensemble des comptes détenus par l'association au 31 décembre 2022 ou à la date de l'assemblée générale.

▪ Tournée du bus « les Vill'âges du bien vieillir »

Le bus "les Vill'âges du bien vieillir" s'est arrêté dans notre commune, mardi 9 mai dernier.

Offerte par le Conseil Départemental des Vosges par l'intermédiaire de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, cette action était totalement gratuite et avait pour but d'informer les seniors sur le bien vivre à domicile.

L'occasion de présenter les aménagements qui peuvent être réalisés au domicile des seniors pour leur faciliter les gestes du quotidien et leur permettre de rester chez eux le plus longtemps possible.



FOCUS JEUNESSE



Jeunesse engagée, Jeunesse enchantée !



Ils se prénomment EULALIE, VALENTINE, MATHIEU, THOMAS et ALEXIS

Ces 5 jeunes ont bien voulu partager avec nous l'engagement qu'ils ont pris, chacun dans leur domaine, pour venir en aide, soutenir, accompagner les autres.

Qu'ils en soient vivement remerciés.

A travers leurs témoignages, peut-être que vous aurez l'envie d'oser l'engagement citoyen, que vous donnerez l'envie à un jeune de votre entourage de découvrir une merveilleuse aventure tournée vers les autres !

Et maintenant, faisons connaissance avec eux !



FOCUS JEUNESSE ENGAGÉE – JEUNESSE ENCHANTÉE

EULALIE

- Peux-tu stp te présenter ?

Je m'appelle EULALIE. J'ai 18 ans. Je suis actuellement en BTS 1^{ère} année NDRC/Négociation Digitalisation Relation Client par alternance.

Avec ce diplôme, je peux me tourner vers les métiers du commerce, de la vente de l'immobilier, des assurances

- Dans quel domaine as-tu décidé de t'engager pour servir les autres ?

En 2018, j'ai décidé de m'engager en qualité de Jeune Sapeur-Pompier (JSP) en suivant une formation de 3 ans.

A l'issue de cette formation, je me suis vue remettre mon diplôme de JSP en 2021.

Aujourd'hui, je suis Sapeur-Pompier Volontaire (SPV) au Centre d'Incendie et Secours de Cheniménil-Docelles.

- Pourquoi ce choix ?

Par hasard au départ mais à bien y réfléchir, je pense que j'ai été influencée par le fait que mes parents travaillent dans le secteur de la santé.

- Que représente le mot engagement pour toi ?

Être dévouée aux autres.

- Que t'apporte-t-il ?

Un lien fort avec les autres pompiers, d'appréhender un éventuel métier dans le domaine du secours à la personne, sortir du monde scolaire.

Exercer cette mission me permet de me dépasser et de porter des valeurs fortes : courage, dévouement, respect.

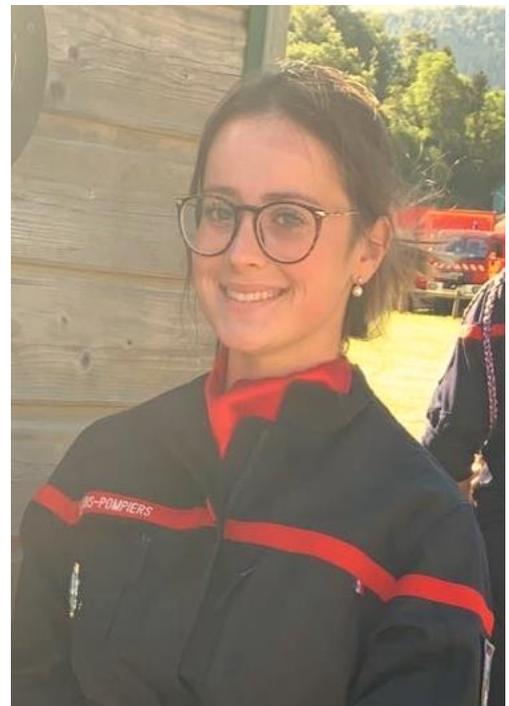
- Que pourrais-tu donner comme conseils aux jeunes qui liront ton interview ?

Il faut oser, ne pas avoir peur.

Tout le monde peut réussir avec de la volonté.

- Et demain, vers quelle voie professionnelle souhaiterais-tu t'orienter ?

Après l'obtention de mon BTS, plusieurs possibilités s'ouvrent à moi : travailler dans le domaine de l'immobilier, envisager une licence en Ressources Humaines pour venir compléter mon BTS ou me tourner vers le domaine de la santé et plus particulièrement le métier d'infirmière.





MATHIEU

- Peux-tu stp te présenter ?

Je m'appelle Mathieu. J'ai 37 ans et j'habite à Docelles depuis 10 ans.

- Dans quel domaine as-tu décidé de t'engager pour servir les autres ?

J'ai décidé de m'engager en tant que bénévole à la Bibliothèque Municipale de Docelles depuis 3 ans maintenant.

- Pourquoi ce choix ?

Aimant la lecture, je fréquentais déjà la bibliothèque durant mon enfance.

Ce choix s'est donc fait pour 2 raisons :

Quand j'ai su que la bibliothèque recherchait des bénévoles pour renforcer l'équipe existante et sans emploi, je n'ai pas hésité à proposer mon aide et ainsi d'avoir une activité me permettant de garder le lien social avec les autres.

- Que représente le mot engagement pour toi ?

Être présent pour aider le public de lecteurs, l'équipe de bénévoles et la commune.

- Que t'apporte-t-il ?

En étant présent aux autres, je me sens utile et je suis content de faire partie d'une équipe et de m'y sentir intégré.

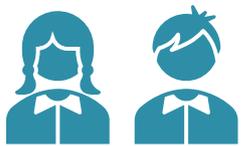
- Que pourrais-tu donner comme conseils aux jeunes qui liront ton interview ?

Si vous avez envie d'être bénévole, n'hésitez pas : engagez-vous !

- Et demain, vers quelle voie professionnelle souhaiterais-tu t'orienter ?

J'aimerais pouvoir exercer le métier de bibliothécaire et me former grâce à une formation professionnelle dans la filière culturelle.





THOMAS



- Peux-tu stp te présenter ?

Je me prénomme Thomas. J'ai 21 ans. J'habite à Cheniménil mais j'effectue mon engagement sur la commune de Docelles.

Je suis détenteur d'un baccalauréat général scientifique et du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

- Dans quel domaine as-tu décidé de t'engager pour servir les autres ?

Attiré très vite par l'animation, j'ai souhaité m'engager dans un service civique au service des enfants. J'ai donc intégré l'école primaire de Docelles à la rentrée de septembre 2022.

- Pourquoi ce choix ?

Ayant eu des expériences brèves auprès de ce public par l'intermédiaire de colonies de vacances, de centres aérés, je voulais approfondir davantage ma relation avec eux en étant à leur service sur une année.

- Que représente le mot engagement pour toi ?

Le respect des valeurs et des principes comme l'entraide, la solidarité.

- Que t'apporte-t-il ?

A travers ce service civique, je peux mieux appréhender l'évolution de l'enfant, l'apprentissage dans tout son développement (motricité, communication, langage, compréhension et relations aux autres en collectivité).

Cela m'apporte la motivation pour créer des projets au-delà de ma mission civique, et pour véhiculer les valeurs que je porte, à les exploiter dans mon quotidien et les transmettre.

Cette expérience me permet de découvrir ce qu'est la vie au travail, comment évoluer au sein d'une équipe, de s'entraider, de partager les savoir-faire et de travailler mon savoir-être.

- Que pourrais-tu donner comme conseils aux jeunes qui liront ton interview ?

S'engager, c'est grandir. S'engager, c'est apprendre beaucoup sur soi, sur les autres. Il suffit de le vouloir.

- Et demain, vers quelle voie professionnelle souhaiterais-tu t'orienter ?

A la suite de cette expérience professionnelle et citoyenne, j'aimerais à moyen terme continuer d'évoluer dans le domaine de l'animation par l'intermédiaire de l'alternance dans le secteur du tourisme entre autres. En projection plus proche, participer à une colonie de vacances dans le Sud de la France.



VALENTINE

- Peux-tu stp te présenter ?

Je m'appelle Valentine et je suis âgée de 15 ans. Je suis actuellement collégienne au Lycée Emile Gallé à Thaon-les-Vosges où je suis en 3^{ème} « Découvertes des métiers ».

Depuis le début de mon année scolaire, j'ai déjà effectué 3 stages dans les domaines de la vente en boulangerie, la cuisine en collectivité au sein d'un collège et dernièrement d'une crèche.

- Dans quel domaine as-tu décidé de t'engager pour servir les autres ?

Voilà déjà 2 ans que j'ai souhaité m'engager comme Jeune Sapeur-Pompier (JSP).

- Pourquoi ce choix ?

De nature avenante, je veux venir en aide aux autres. Au-delà de mon futur métier, je veux devenir Sapeur-Pompier Volontaire (SPV).

- Que représente le mot engagement pour toi ?

Être engagée pour la vie des autres.

- Que t'apporte-t-il ?

Plein de découvertes.

Je suis fière d'être engagée. Cela donne du sens à ma vie, à ce que je veux faire plus tard.

- Que pourrais-tu donner comme conseils aux jeunes qui liront ton interview ?

Même si l'on a des difficultés, on peut s'entraider.

Vivre en communauté comme chez les pompiers, cela apporte de la cohésion d'équipe et du partage.

- Et demain, vers quelle voie professionnelle souhaiterais-tu t'orienter ?

J'aimerais me tourner vers la petite enfance car j'aime être avec les tout-petits et donc de m'orienter vers le baccalauréat ASSP (Accompagnement Soins, Services à la Personne) et d'exercer le métier d'auxiliaire puéricultrice.





ALEXIS



- Peux-tu stp te présenter ?

Je m'appelle Alexis, j'ai 15 ans. J'habite Le Boulay mais je suis originaire de Docelles.

Je suis actuellement en Bac Pro Boulangerie Pâtisserie au Lycée des Métiers de la Restauration et de l'Hôtellerie Jean Baptiste Siméon Chardin de Gérardmer.

- Dans quel domaine as-tu décidé de t'engager pour servir les autres ?

A la suite d'un appel à bénévoles par l'association les Bouchons Handicap 88 relayé sur l'application Illiwap, je me suis donc proposé pour aider. Après plusieurs essais, j'ai donc décidé d'intégrer cette association à but solidaire.

Au-delà de cet engagement local, je reviens de 12 jours passés en Vendée où j'ai effectué mon SNU Service National Universel avec 150 jeunes de la zone B des vacances de printemps.

C'est à la suite d'une présentation de ce dispositif faite au lycée que je me suis dit que ce serait cool de vivre une expérience en dehors de chez moi, de mon département et de me donner l'opportunité de faire de nouvelles rencontres avec des jeunes venus d'autres régions comme la Normandie, le Pas de Calais.

Cette aventure est totalement complémentaire et cohérente avec mon engagement associatif local.

Pour celle ou celui qui serait intéressé(e) d'en savoir plus, je l'invite à consulter le site : <https://www.snu.gouv.fr/>

- Pourquoi ce choix ?

Car l'association Bouchons Handicap 88 résonne avec mon histoire familiale où le handicap est présent.

D'une nature plutôt dynamique, j'ai besoin de me sentir occupé, de ne pas trouver le temps long.

Mais ce qui m'a surtout guidé, c'est le besoin de me découvrir davantage à travers le bénévolat.

- Que représente le mot engagement pour toi ?

Les mots qui me viennent à l'esprit sont : l'entraide, le lien social, servir les autres.

- Que t'apporte-t-il ?

De la joie à travers les travaux qui me sont confiés, les outils dont il faut se servir comme une presse à papier, un transpalette, de faire des belles rencontres même avec des personnes plus âgées que moi.

Je me sens utile aux autres et je suis fier d'avoir boosté ma maman à venir avec moi pour partager ces moments de solidarité avec toute l'équipe des bouchons.

- Que pourrais-tu donner comme conseils aux jeunes qui liront ton interview ?

S'engager, c'est offrir des mains en plus et c'est toujours bon à prendre pour renforcer une équipe de bénévoles.

- Et demain, vers quelle voie professionnelle souhaiterais-tu t'orienter ?

Depuis tout petit, je veux devenir boulanger. Ce que j'aime dans ce métier, c'est de travailler la pâte, de la voir pousser et de la façonner de mes mains.

Alors, demain, j'aimerais pouvoir ouvrir ma propre boulangerie à l'étranger pour montrer ce savoir-faire artisanal français.



▪ Les professionnels de santé aiment notre commune

Notre commune a décidément la cote auprès des professionnels de santé. Il est donc important de le souligner quand on sait combien la désertification médicale pose problème à grands nombres de communes aujourd'hui.

Entre l'arrivée d'un nouveau masseur kinésithérapeute en juillet 2022 et d'une angiologue début 2023, notre commune compte aujourd'hui plus d'une dizaine de professionnels de santé.

A cela d'y adjoindre les services d'autres professionnels du bien-être et de la santé.

Et de voir dans les mois à venir s'étoffer l'offre de soins avec l'installation d'un nouveau masseur-kinésithérapeute.

▪ Maison France Services

La Maison France Services de Docelles est un lieu d'accueil et d'orientation de proximité qui permet d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives et de leur proposer un accès au numérique par le biais des 3 ordinateurs mis à disposition.

En 2022, près de 532 accompagnements ont été réalisés contre 437 en 2021.

Ils se répartissent de la façon suivante :

- 350 accompagnements individuels ;
- 160 RDV avec des partenaires ;
- 19 ordinateurs en libre-service ;
- 3 demandes d'informations générales (horaires, informations sur le service, ...)

Les accompagnements individuels portent principalement sur des questions et des démarches liées à :

- **l'ANTS** (*l'Agence Nationale des Titres Sécurisés*) : permis de conduire, cartes grises et les pré-demandes d'identité,
- **Pôle Emploi** : Inscription, aide à la recherche d'un emploi, actualisation, ...
- Le logement, l'énergie et la mobilité qui concerne les demandes liées à l'ANAH (*l'Agence Nationale de l'Habitat*), demande d'aide vélo électrique ...
- **La DGFIP** (*Direction Générale des Finances Publiques*) : impôts sur les revenus, taxes foncières, déclarations de biens immobiliers, ...
- **La CPAM** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) : création de compte Ameli, droits des assurés, remboursements, Complémentaire Santé Solidaire (CSS)



SERVICES

- La CARSAT avec un accompagnement pour les dossiers de retraite de base, de réversion et les questions relatives aux séniors....
- Et bien d'autres partenaires locaux ou nationaux...

L'année 2023 démarre plutôt bien ! Entre janvier et mars, il y a déjà eu 202 accompagnements.

Comme les 2 années passées, un agent des finances publiques a fait le déplacement dans nos locaux le mardi 16 mai matin, afin de répondre aux questions liées à la déclaration des revenus 2022.

16 personnes sont venues le rencontrer

Chaque année, ont lieu les portes ouvertes des Maisons France Services au mois d'octobre.

Pour l'occasion nous allons organiser quelques animations comme l'année précédente. Le planning pour cette année est cours d'élaboration.

BRUYÈRES
24 avenue du Cameroun
88600 BRUYÈRES
Laurie TESNIERE / Manon MIATTA /
Laure-Anne POIROT / Marie-Laure REMOND
☎ 03.29.57.99.79
✉ mfs@cc-bruyeres.fr

Conseiller Numérique - Xavier GRANDEMANGE
☎ 06.31.06.52.14
✉ x.grandemange@cc-bruyeres.fr

Lundi, mercredi : 8h30 - 12h30
Mardi : 13h30 - 19h00
Jeudi : 08h30 - 12h30 / 13h30 - 17h00
Vendredi : 9h00 - 12h00

DOCELLES
9 rue de la Libération
88460 DOCELLES
Manon MIATTA
☎ 03.29.35.68.25
✉ m.miatta@cc-bruyeres.fr

Conseiller Numérique - Xavier Grandemange
☎ 06.31.06.52.14
✉ x.grandemange@cc-bruyeres.fr

Mardi : 8h30 à 12h00
Vendredi : 13h00 à 16h30

Logos of partner organizations: Communauté de Communes de Bruyères, Vallées des Vosges; République Française; Mairie de Bruyères; Mairie de Docelles; GRDF; Cnav; France Services; Pôle emploi; CAF; Assurance Maladie; LA POSTE; Assurance Activité; MSA; GRDF.



Afin de répondre aux besoins de la population, la CCB2V a recruté un second conseiller numérique France Services.

Cléo HAULLER a commencé à gérer ses premiers accompagnements depuis ce mois-ci. Souhaitons-lui la bienvenue.

Si vous avez une démarche administrative à réaliser ou pour toute autre question : n'hésitez pas à contacter directement la Maison France Services de Docelles au 03.29.35.68.25 pendant les horaires d'ouverture : le mardi de 8h30 à 12h00 et le vendredi de 13h00 à 16h30.



La lettre d'information *Avril 2023* ÉCOLE DES ARTS, VALLONS DES VOSGES



École des Arts
Vallons des Vosges

#2

C'est le printemps ! La saison des auditions, évaluations et galas se remet en route. Nos jeunes pousses ont foulé la scène en début de mois et de nombreux rendez-vous sont prévus jusqu'à la fin de l'année scolaire sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes. Vous pourrez retrouver les ensembles mais aussi des auditions dédiés aux classes d'instruments, sans oublier le gala qui mettra en lumière les classes de danse.

En avant la Musique !

Camille PERRIOL, directrice EAVV



Plus de
40 personnes
ont prêté leurs oreilles
aux musiciens en
herbe de l'école



15
AVRIL
20H00

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

C'est dans le cadre champêtre de la Ferme Culturelle de la Faite, à Laval-sur-Vologne, que l'ensemble Jazz de l'école se produira pour la première fois. Ils partageront le plateau avec Le Gateau sur la Cerise, Big Band de jeunes musiciens, issus du Conservatoire et/ou à l'école des musiques de Lillebonne à Nancy et Freedom J dance, trio Nancéen de jazz et de musique d'impro. La Jam session rassemblera les musiciens pour clôturer la soirée. Ça va jazzer sous les sapins !

AUDITION « PREMIERES NOTES »

L'audition 1^{ères} notes s'est déroulée à la salle des fêtes de Fontenay mercredi 5 avril. Ce fut l'occasion pour les nouveaux élèves de guitare, cuivre, piano, flûte et batterie de l'école de monter sur scène et d'être en situation de jeu face à un public. Ce temps est organisé pour partager leur évolution, leur apprendre à appréhender le trac d'un passage devant un public et prendre confiance musicalement en eux. Lode à la joie, V'la le bon vent ou les yeux noirs ont ravi le public attentif. Surprise de l'audition, les cuivres ont entonné « Joyeux anniversaire » pour Timao, jeune cornet depuis cette année. Le public a repris joyeusement le refrain.



FOCUS SUR L'ENSEMBLE JAZZ

L'ensemble Jazz de l'école est né cette année, à l'initiative des enseignants de l'École des Arts, Daniel Thiémonge et Philippe Gérardin, professeur de cuivres et de guitare avec la volonté de fédérer et mettre en valeur les élèves de l'école autour d'une pratique. C'est tout naturellement que le registre Jazz s'est imposé. L'ensemble rassemble une quinzaine de musiciens de l'école autour de grands standards du Jazz, convoquant aussi bien Herbie Hancock que Miles Davis.



Communauté de Communes
BRUYÈRES, VALLONS DES VOSGES

Une question, une suggestion :
Camille PERRIOL, directrice EAVV
c.perriol@cc-bruyeres.fr 06 47 13 59 42



▪ La bibliothèque Municipale

Sur ce 1^{er} semestre, les animations au sein de notre bibliothèque municipale étaient nombreuses et variées.

- En février, nous avons eu le plaisir d'accueillir Julien OSTER pour une présentation -Dédicace de son roman « Sabotage à Cédolles » co-animé avec Christian TARANTOLA.

A travers son roman au ton noir, Julien OSTER a souhaité revenir sur cet épisode sombre de l'histoire industrielle papetière locale.



- En avril, un 2^{ème} temps d'échanges autour de l'alimentation et de la santé a été organisé sous la forme d'un atelier participatif Alimentation-Santé « Bien manger, ce n'est pas rien ! »

Ce moment de partages, d'échanges a été animé par Lucile OTTOLINI, psychologue et chercheuse, le Docteur PETIT et Yohan COLLIN, maraîcher.



Toujours en avril, l'association « Odile en bonne santé » invitait à participer à un café-science animé par Lucile OTTOLINI sur le thème de la vie après le deuil. Une discussion collective, accessible à chacun et chacune autour des sujets tels que les rites et les manières d'aborder un deuil – les liens entre deuil, santé mentale et santé physique.



Fin avril, une bonne trentaine de personnes sont venues écouter « Les causeries autour de Docelles » initiées et animées par Christian TARANTOLA.

Une conférence sur les faits les plus marquants de l'histoire docelloise du VI au XXI siècle.

- En mai, après une première rencontre avec Julien OSTER, ce dernier souhaitait revenir à un autre moment pour rencontrer les habitants et échanger sur son roman. C'est sous une forme plus intimiste que quelques personnes ont pu assister à un nouvel échange avec l'écrivain et Christian TARANTOLA en présence de l'éditeur, Gérard LOUIS.
- Pour clôturer ce mois de mai, l'association Arts et Couleurs, association artistique et culturelle à but solidaire nous a emmené à la rencontre de l'artiste togolais Koffi PRÉ. C'est autour de la création d'un batik et la narration d'un conte africain que cet artiste nous a fait découvrir son pays.



« Quand la musique s'expose »

Dans le cadre des festivités autour de la fête de la musique, la bibliothèque municipale vous propose de venir découvrir sa boîte à musique !

Exposition du 14 juin au 13 juillet 2023
aux jours et heures d'ouverture de la bibliothèque



ZOOM CULTURE – ASSOCIATIONS



- Association « les Couleurs du Barba »

Le petit coin associatif de l'école !



Le 4 mars 2023, des supers héros, des dinosaures, et des princesses ont défilé dans notre village pour carnaval.

En partenariat avec l'association Ecole et gram de Cheniménil, l'association « Les couleurs du barba » a eu le plaisir de rassembler environ 200 personnes pour partager une traversée de notre village en direction de Cheniménil dans la joie et la bonne humeur.

Pour clôturer ce joli défilé de Carnaval, chocolat chaud et beignets de carnaval ont été offerts à tous les participants par les 2 associations.



Le lundi de Pâques fut grandiose avec une chasse à l'œuf dans le parc près de l'école où 88 enfants accompagnés de leurs parents se sont retrouvés pour aller à la recherche d'œufs joliment confectionnés par les membres de l'association.

Avec le beau temps, et pour le plus grand plaisir des enfants, Pinpin la mascotte est venu leur rendre visite ! Une fois leur chasse terminée, les enfants ont pu échanger leurs œufs en plastique contre des œufs en chocolat et se sont vus remettre leur petit diplôme de chasseur de Pâques !





ZOOM CULTURE – ASSOCIATIONS

Marché de printemps du 13 mai 2023 : une réussite !

C'est encore avec joie que nous avons organisé notre 1er marché de printemps !

Le soleil était au rendez-vous pour accompagner nos 11 producteurs bio (Halle Terre Native), notre glacier (le vosgien givré), notre producteur de miel (Johann Francois) et notre stand de boissons, vente de plants et de fleurs.

Des épouvantails, un jeu de memory sur le thème des légumes et un morpion géant attendaient les plus jeunes visiteurs. Un grand succès qui sera renouvelé l'année prochaine.

A noter dans vos agendas :

- 24 Juin : la kermesse ouverte à tous
- 8 juillet : un tournoi de foot
- 15 août : une course de tracteur à pédale

Nous vous convions à venir sans modération vous joindre à nos manifestations pleines de rigolades et de convivialités.

Le Président, Jérémie GOERY





▪ Association « Vivre à Docelles »

- Rallye pédestre – Samedi 16 Septembre 2023
- Karaoké – Dimanche 15 Octobre 2023
- Danse thérapie et Gymnastique de l'Esprit, tous les jeudis de semaines paires s'arrêtent le 22 juin et reprendront en septembre

D'autres animations sont en cours de réflexion. En fonction de leurs faisabilités, elles feront l'objet d'une communication ultérieure :

Mal de dos – 2^{ème} partie pratique et conférence « dérives sectaires et dérives thérapeutiques ».

Si vous souhaitez adhérer ou réadhérer pour l'année 2023, merci de prendre contact auprès de Marie-Thérèse CUNILLERA au 06.71.18.34.90

Beau succès pour le 2^{ème} thé dansant du 1^{er} mai !

Nous avons même été obligés de refuser des personnes n'ayant pas réservé.

Un tirage au sort a permis d'offrir un pot de muguet à 7 participants.

L'animation assurée par Jean-Louis ANCEL a ravi danseurs et participants.

Rendez-vous le 1^{er} Mai 2024.



Crédit photo : Gilbert THIRIET

Dans le cadre de nos actions d'accompagnement dans le lien social, le bureau a décidé d'attribuer une bourse de 150 euros afin d'aider Estelle MAURICE et Antonin ARNOULD à passer leur permis de conduire.

La remise des chèques aux 2 jeunes docellois s'est faite, le 1^{er} juin 2023.

Le Président, Bernard SAFFERS



ZOOM CULTURE – ASSOCIATIONS

- L'OMSCL DOCELLES vous a déjà proposé
- Spectacle et goûter de la St Nicolas offerts aux familles de l'école et de la crèche de Docelles le samedi 3 décembre 2022.



Un très sympathique spectacle de magie de l'artiste « Jo'magic » offert par l'OMSCL. Petits et grands ont été ravis et sont venus en nombre y assister.



Le Saint Nicolas, accompagné du Père Fouettard, a rendu visite et offert des bonbons aux enfants.



- SOIREE THEATRE le vendredi 3 mars 2023 : Les Food' scènes « Toqué avant d'entrer »



Ce ne sont pas moins de 210 personnes qui se sont déplacées pour passer un très bon moment lors de cette représentation de théâtre à la salle multi-activités de Docelles.



Bonne humeur et rire garantis avec cette formidable troupe.

- SOIREE ANNEES 80 le samedi 15 avril 2023



180 personnes ont assisté à la soirée dansante sur le thème des années 80 : un franc succès. Une équipe de choc au top et un DJ qui a assuré.





ZOOM CULTURE – ASSOCIATIONS

▪ L'OMSCL DOCELLES vous donne Rendez-Vous

Du lundi 31 juillet au vendredi 11 août :

Chantiers jeunes



5 jeunes Docellois motivés ont signé leur contrat de travail.



Agathe, Baptiste, Evan et Anna avec Emmanuelle Morel, la présidente

Lorène signe son contrat



Dimanche 03 décembre :

Fête de Noël

avec spectacle de Guignol et présence du Père Noël

Suite à l'Assemblée Générale du 17 mars 2023, le bureau est resté inchangé. Il est composé de :

- Emmanuelle MOREL, présidente (mairie)
- Pascal HARMAND, vice-président (association)
- Aurélie ARNOULD, secrétaire (bénévole)
- Marie-Laure VILLAIN, trésorière (association)

Ainsi que de Sandrine HELLE, en tant que bénévole, Laurent BOULANGER pour les associations et Alain WOIRGNY, Éric MELLOUKI, Pascal ALBISER, Jean-Claude CLEMENT pour la mairie. Ainsi que Arnaud LOUIS qui a été élu et a rejoint l'équipe suite à la démission de Richard MICHEL.



Contact : omscl.docelles88@gmail.com

Emmanuelle MOREL au 06 22 47 30 03 après 18h

www.facebook.com/OMSCL de Docelles

La Présidente, Emmanuelle MOREL



■ Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du Secteur de la Vologne

L'assemblée générale 2023 s'est déroulée à Deycimont, le samedi 11 mars.

Notre amicale est forte de 245 adhérents (la moyenne d'âge est de plus de 70 ans) : la plus âgée a 98 ans et la plus jeune a 24 ans.

Assemblée Générale des Donneurs de Sang à Deycimont le 11 mars 2023



Adhérer à l'amicale c'est soutenir la grande cause du don du Sang Bénévole, le prix du timbre annuel est de 4€ par adhérent avec un calendrier et 7€ pour un couple avec un calendrier. Nous ne vous en demandons pas plus, sauf si vous voulez rejoindre notre équipe de bénévoles.

L'amicale c'est aussi 22 délégués répartis sur 15 communes, 17 en comptant Le Boulay et St Jean du Marché, et plusieurs bénévoles qui nous aident sur les collectes de sang.

Les dons de sang et de plasma sont suffisants pour assurer les produits sanguins médicaux, mais l'EFS doit importer 65% de plasma aux états unis pour alimenter le LFB (Laboratoire Français de Fractionnement et de Biotechnologie) qui fabrique les médicaments issus du plasma.

Derrière chaque don il y a une histoire ; ensemble sauvons des vies, 10 000 dons sont nécessaires par jour, un don de sang total peut soigner 3 malades avec les concentrés de globules rouges, les plaquettes et le plasma qui sert aussi à fabriquer des médicaments. En France par an 500 000 malades sont soignés avec des produits sanguins et 500 000 autres sont soignés avec des médicaments issu du plasma : hémophilie, maladies génétiques, cancers...

L'année 2022 avait pourtant bien démarré à Docelles le 25 février, en plein confinement, après un appel aux dons lancé par l'Etablissement Français du Sang EFS (l'EFS a remplacé les « centres de transfusions sanguines » en 2000) pour la première fois en alerte rouge depuis 20 ans, 95 donneurs s'étaient présentés, dont 8 nouveaux.

Résultats des collectes 2022, Docelles, Cheniménil, Lépages sur Vologne.

Date	25/02/22	22/04/22	20/06/22	19/08/22	17/10/22	19/12/22	Total	Total
Lieux	Docelles	Chen	Lép	Chen	Lép	Chen	2022	2021
Attendus	75	70	50	75	55	75	400	415
Présents	95	59	54	58	22	71	359	412
Dons	85	54	48	52	20	67	326	358
Nouveaux	8	1	3	1	3	3	19	24



ZOOM CULTURE – ASSOCIATIONS

Depuis le déconfinement total, les collectes sont en baisse, alors que les besoins sont redevenus normaux avec la reprise des opérations qui avaient été reportées pour cause de COVID. La reprise des activités et des loisirs ont pris le dessus sur le geste civique et généreux qu'est le don du Sang.

L'année 2023 a démarré timidement, à Docelles le 17 février il était prévu 90 donneurs, 45 se sont présentés, 38 ont donné et il n'y a pas eu de nouveau donneur. A Cheniménil le 24 avril, il était prévu 70 donneurs, 47 se sont présentés, 39 ont donné et il y a eu 3 nouveaux donneurs.

Selon Maryse Morel, ancienne responsable des prélèvements à Nancy et qui a pris un nouveau poste à la Région Grand Est, il y a eu un avant et il y a un après Covid, les habitudes ont changé, il faut que l'EFS s'adapte.

Les Rendez-vous en collecte en milieu rural ont du mal à se développer, ils permettent pourtant une très grande fluidité dans le déroulement du don, aucune attente. Pour que ce système fonctionne il faut un taux de réservation de plus de 75% ; sinon la gestion entre les RDV et les non RDV est difficile à gérer. Vous pouvez encore prendre RDV à la dernière minute, avant de venir.

Avec ou sans RDV, venez donner votre sang aux collectes que nous organisons, les malades attendent vos généreux dons et vous remercient. Si vous ne pouvez pas ou plus donner vous restez nos ambassadeurs pour convaincre les personnes hésitantes à franchir le premier pas, merci pour votre compréhension et votre coopération.

Sur les 6 collectes annuelles de Lépages, de Docelles et de Cheniménil, une quinzaine de bénévoles se relaye pour assurer la mise en place des salles et pour assurer le service des collations que nous voulons de la meilleure qualité possible en faisant travailler les artisans boulangers et boucher locaux. Un cumul de quelques 500 heures, pour les 6 collectes, est nécessaire pour assurer la bonne qualité de ce service et la promotion du don par voie d'affichage.

Le docteur Christophe BRULLARD, que les donneurs connaissent bien, remplace Maryse MOREL au poste de responsable des prélèvements à Nancy.

L'EFS (Etablissement Français du Sang) recrute depuis plusieurs années des médecins et des infirmiers, certaines collectes peuvent être supprimées par manque de personnel.

Pour répondre à vos questions, visitez le site de l'EFS : dondesang.efs.sante.fr/pourquoi-donner

Entre 2 dons de Sang, « donnez votre plasma au moins une fois par saison » (4x par an) est le nouveau slogan de l'EFS. Il n'y a plus de collectes de plasma dans les Vosges, il faut aller à Nancy boulevard Lobau.

Pour donner son sang il faut être en bonne santé, avoir de 18 ans à 70 ans inclus et peser plus de 50 kg.

Le Président, Michel MOULIN



Dates des prochaines collectes, de 16 h 00 à 19 h 30

- Mercredi 14 juin à Lépanges sur Vologne,
- Vendredi 18 août à Cheniménil,
- Mercredi 25 octobre à Lépanges sur Vologne,
- Jeudi 21 décembre à Cheniménil.

*La 49^{ème} AG et le 50^{ème} anniversaire de la création de l'amicale aura lieu en 2024, le samedi 09 mars à Cheniménil, l'AG à la Maison des Association et le repas à la salle du foyer.

***Le dimanche 18 juin 2023** à Laval sur Vologne, l'amicale organise un repas dansant, ouvert aux adhérents et à leurs amis.

▪ Association Espace Forme

L'Association ESPACE FORME DOCELLES a vu le jour fin 2001, la mise en place de la salle de remise en forme en 2003, puis son inauguration en 2004.

La présence de Ferhat CHALAL en 2005 (Éducateur sportif) a dynamisé cette création par son professionnalisme et le partage de sa passion, permettant ainsi à de nombreux Docellois et Villageois environnants de découvrir les « bienfaits du sport ».

Adapté à tous (pour la saison 2022/2023- 30 licenciés âgés de 83 ans à 16 ans), sans restriction, ni compétition mais plutôt dans un esprit de maintien et de progression.

Un programme personnalisé peut être mis en place avec le pratiquant, même si celui-ci souffre d'une pathologie ou d'un handicap.

Avec du matériel approprié, les exercices sont adaptés dans les 2 salles de la structure, mises à disposition par la Mairie. La 1ère salle est dédiée aux cours collectifs et mouvements d'aérobic en musique. La seconde, à l'utilisation toujours encadrée, 6 bénévoles assurent la permanence et veillent à la sécurité de l'Adhérent durant l'utilisation des appareils de remise en forme (renforcement de l'appareil cardio-vasculaire, meilleure ventilation de l'organisme), autant de bonnes raisons de suivre assidûment une activité sportive. Tarif abordable et prestations variées.

Une séance d'essai gratuite dans les 2 salles peut permettre de découvrir les différents ateliers.

7 bénévoles (accueillants et membres du comité) donnent de leur temps pour que cette Association soit toujours active. Nous restons optimistes...





En partenariat avec la Fédération Sports pour Tous à laquelle nous sommes affiliés, 2 rendez-vous sont à retenir :

***Samedi 24 Juin 2023** – rando sur les Haut du Tôt suivie d'un déjeuner à « Fourchette et Tire-bouchon » à SAPOIS.

Sortie proposée aux Adhérents accompagnés de leur famille ou amis.

espaceforme.docelles@gmail.com
Secrétaire : Michèle Crochemore : 06 85 75 78 68

***Début Octobre « semaine de la forme »** - Nous allons profiter de ce créneau pour ouvrir nos portes aux non-initiés (dates communiquées ultérieurement) – Découverte et utilisation du matériel de remise en forme ainsi qu'une séance au cours collectif.

OSEZ POUSSER LA PORTE DE L'ESPACE FORME...

Sportivement vôtre
La Présidente, Claude ANTOINE

▪ Association Gymnastique Volontaire Cheniménil Docelles

Après 3 ans d'absence, la marche populaire du 8 mai a pu avoir lieu pour le plus grand plaisir des marcheurs.

Plus de 500 personnes ont participé à cet événement de détente en profitant de parcours attirants.

Les commentaires positifs quant à l'organisation ont été nombreux et unanimes.

Merci à tous les bénévoles pour avoir permis que cette manifestation remporte, une fois encore, un franc succès.





PREVENTION

▪ Feux de forêt

80 départs de feux dans les Vosges en 2022 !

Un plan d'action et « une météo des forêts » pour prévenir les incendies dans les Vosges.

Jeudi 11 mai, la Préfète des Vosges a annoncé un plan d'action et de prévention contre les incendies et la mise en place d'une météo des forêts à partir du 1^{er} juin.

Avec le changement climatique, cette surveillance devient indispensable, surtout pour les régions qui ne sont pas habituées aux feux.

Ce dispositif sera l'occasion de sensibiliser la population, de l'informer et d'être plus vigilante en adaptant les comportements.

90 % des départs d'incendies sont d'origine humaine et plus de la moitié pourrait être évitée : mégots de cigarettes, barbecue, travaux etc...

La préfecture disposera en effet d'un dispositif "FR-Alerte", permettant d'envoyer une alerte à tous les portables présents dans la zone concernée.

Ne pas respecter les consignes de prévention édictées par les autorités publiques expose à une amende pouvant aller jusqu'à un montant de 750 €.

Chaque geste compte : ayons les bons réflexes !

Info source : <https://www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation>

Comment éviter les départs de feu ?



Feu et barbecue

J'organise les barbecues chez moi, sur une terrasse et loin de la végétation qui peut s'enflammer.



Cigarette et mégot

Je jette mes mégots dans un cendrier. Je ne fume pas en forêt.



Travaux et étincelles

Je réalise mes travaux loin de la pelouse et des herbes sèches et je prévois un extincteur à portée de main en cas de départ de feu.



PREVENTION

Que faire en cas de départ de feu ?



Alerter

Témoign d'un début d'incendie, je donne l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes) et j'essaie de localiser le feu.



Se protéger

Je me mets à l'abri dans une habitation débroussaillée en attendant l'intervention des secours. La voiture n'est pas un abri sûr car elle pourrait brûler.



S'informer

Je reste informé de la situation et me conforme aux consignes des secours ou de la mairie.

Comment se protéger dans son habitation en cas de feu ?



Tuyau d'arrosage

Avant l'arrivée du feu, je rentre mon tuyau d'arrosage. Il pourra être utile après le passage du feu pour éteindre les dernières braises.



Aération

Je bouche les aérations et les bas de porte pour m'assurer que les fumées toxiques et les flammèches ne puissent pas pénétrer à l'intérieur de mon habitation.



Linge humide

Je me couvre le nez et la bouche d'un linge humide pour me protéger de la fumée.

Comment anticiper et protéger son habitation ?



Combustible

Je stocke les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) dans un abri fermé, éloigné de mon habitation.



Débroussaillage

Avant l'été, je débroussaillie autour de ma maison : je coupe la végétation basse et j'élague les arbres pour qu'ils ne se touchent pas. L'objectif est d'éviter que le feu n'atteigne mon habitation. Dans les zones à risque, c'est une



Construction

Si j'habite dans une zone couverte par un plan de prévention du risque de feu de forêt, j'adapte ma maison pour ma sécurité (volet, gouttière, toiture, aération, etc.).



PREVENTION

- FR-Alert - Système d'alerte à la population

FR-Alert est un système d'alerte des populations qui permet d'envoyer des notifications sur les téléphones portables des personnes présentes dans une zone confrontée à un danger.

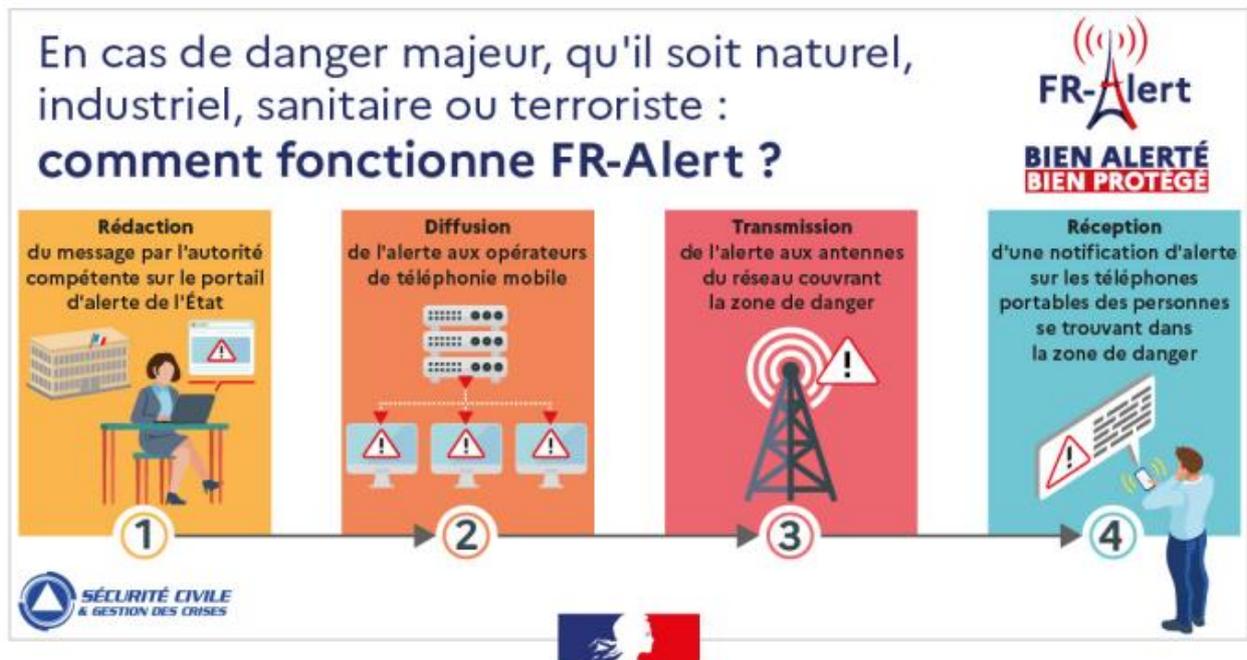
Ce vecteur d'alerte constitue une réponse adaptée à l'ensemble des crises face aux risques naturels et technologiques ainsi qu'aux effets des menaces.

Ne nécessitant aucune installation spécifique sur les téléphones portables, ces messages alerteront leurs propriétaires situés dans une zone de danger via un signal sonore spécifique même si les téléphones portables sont en mode hors connexion.

Périmètre géographique :

FR-Alert concerne l'ensemble du territoire français, en métropole et dans les territoires ultramarins.

Le dispositif fonctionne en 4 étapes :





▪ AVIS à des citoyens responsables !

Les déjections canines : souhaitant offrir aux villageois des espaces verts propres et agréables, la Mairie rappelle qu'elle met à la disposition des propriétaires de chiens des canisettes et des sacs à différents endroits dans la commune.

Vous aimez votre commune, ramasser les crottes de son chien, ce n'est pas très compliqué
et ce sera très apprécié !

Tapage diurne et nocturne (interdit de 22 H à 6 H) pour la tranquillité de chacun !

Les aboiements : s'il est toléré que votre chien aboie pour garder votre propriété, sachez que des aboiements intempestifs sont considérés comme **trouble du voisinage** et peuvent faire l'objet de plaintes et d'amendes !!

Les travaux de bricolage : un arrêté préfectoral n° 964/08/DDASS/SE du 26 décembre 2006 régit les travaux de bricolage et jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles d'occasionner une gêne de voisinage.

Les créneaux horaires à respecter :

Jours ouvrables	De 8H30 à 12 H et de 14H à 19H30
Les samedis	De 9H à 12 H et de 14H à 19H
Les dimanches et jours fériés	De 10H à 12 H

En cas de non-respect, il peut vous en coûter un rappel à la loi sans frais qui peut être suivi d'une amende !!

▪ Les Déchets verts

Le dépôt illégal, l'abandon de déchets, le brûlage de déchets verts sont **INTERDITS** et sont **passibles de sanction(s)**.



Les déchets doivent suivre principalement une voie respectueuse de l'environnement et des règles de collecte.

Respecter notre environnement est, aujourd'hui, plus que jamais indispensable, Non ?

Dans un esprit de bien-vivre ensemble, adoptons alors les bons gestes citoyens car
notre planète en a bien besoin !

- Les animaux errants

A qui le Chien, à qui le Chat, à qui les chevaux, à qui les vaches... ?

Bien souvent des appels sont lancés sur l'application illiwap pour retrouver un animal ou son propriétaire.

Jusqu'à présent, la quasi-totalité des alertes ont été résolues.

Pour autant, il apparaît important de faire un rappel sur la divagation d'animaux.

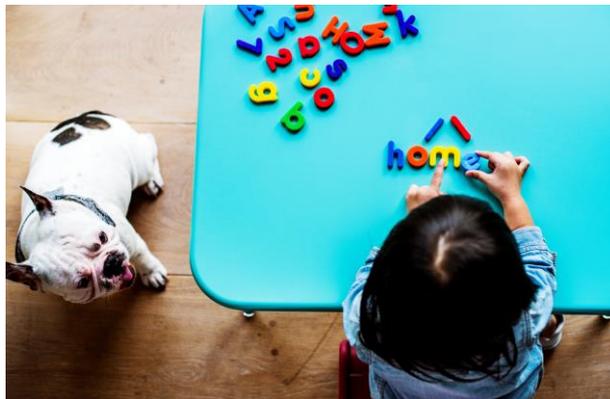
Qui est responsable des animaux en divagation ?

III – La responsabilité des propriétaires d'animaux errants

L'article 1385 du code civil prévoit une obligation de surveillance pour les animaux domestiques. Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est le responsable du dommage que l'animal a causé.

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070721/LEGISCTA000006136352/#LEGISCTA000006136352

L'article R. 622-2 du Code pénal qui réprime le fait de laisser divaguer un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes.



Identifier son animal de compagnie est OBLIGATOIRE depuis 2011.

[Legifrance.gouv.fr](https://www.legifrance.gouv.fr) - Article D212-63 du code rural

L'identification obligatoire des chiens, chats et carnivores domestiques prescrite à l'article L. 212-10 comporte, d'une part, le marquage de l'animal par tatouage ou tout autre procédé agréé par arrêté du ministre chargé de l'agriculture et, d'autre part, l'inscription sur le ou les fichiers prévus à l'article D. 212-66 des indications permettant d'identifier l'animal.



	Congés	Jours et horaires habituels
<p>Secrétariat Mairie</p> <p>03.29.33.20.65</p> <p>mairie.docelles@wanadoo.fr</p>	<p>Du 27 Juillet au 18 Août</p> <p><u>Réouverture</u></p> <p>Lundi 21 Août 2023</p>	<p>Lundi, jeudi et Vendredi de 10H30 à 12H et de 16H30 à 18H30</p> <p>Mardi 10H30 à 12H</p> <p>Mercredi 16H30 à 18H30</p>
<p>Bibliothèque</p>	<p>A partir du 13 Juillet au 15 Août inclus</p> <p><u>Réouverture</u></p> <p>Mercredi 16 Août 2023</p>	<p>Mercredi de 14H à 16H30</p> <p>Vendredi de 16H30 à 18H30</p> <p>Samedi (1er et 3ème du mois) de 10H à 11H30</p>
<p>Agence postale</p>	-	<p>Lundi de 14H à 18H</p> <p>Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 9H à 12H</p>
<p>Maison France Services Docelles (MFS)</p> <p>03.29.35.68.25</p> <p>m.miatta@cc-bruyeres.fr</p>	-	<p>Mardi de 8H30 à 12H</p> <p>Vendredi de 13H à 16H30</p>
<p>Crèche associative multi-accueil « Le Parapluie des Petits »</p> <p>03.29.66.35.14</p> <p>leparapluiedespetits@gmail.com</p>	<p>A partir du 21 juillet au soir</p> <p><u>Réouverture</u></p> <p>Lundi 21 août 2023</p>	<p>Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 7h15 (sur demande à 18h30)</p>



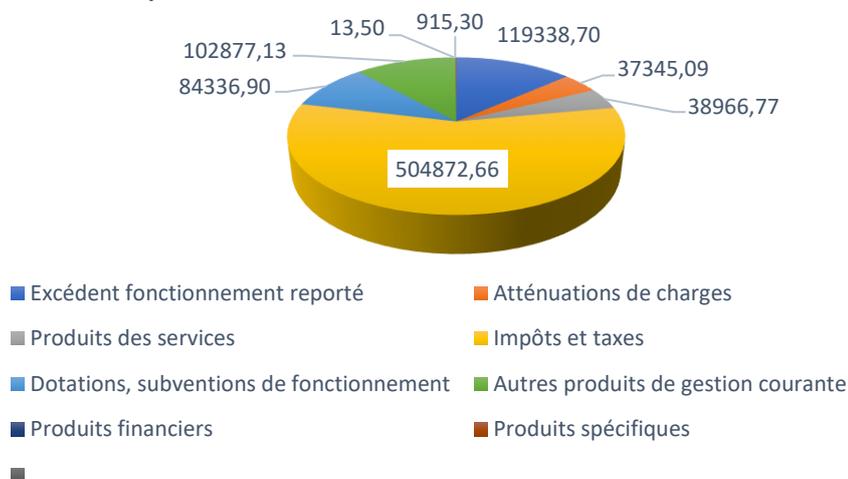
DECES	
2023	
FEVRIER	DEMARQUE Marinette
MARS	VILLEMMAIN Denise née GUYOT LANGLOIS Thérèse née BOURDOISEAU COURTOIS Claude
AVRIL	BAUMGAERTNER Huguette née HENNEQUIN

MARIAGES	
2023	
FEVRIER	GUIMIER Damien et COUSIN Claudia
MAI	DORMOY Dominique et SAYER Danielle

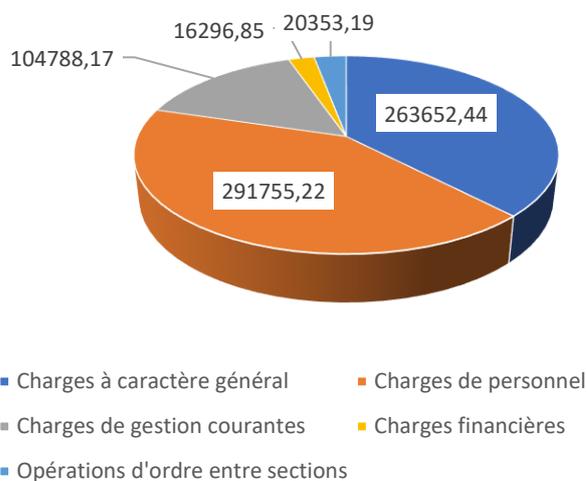
NAISSANCES	
2023	
JANVIER	CUNY Léo
MARS	CARTINIÈRE Naëly



Compte financier "commune" - recettes section fonctionnement



Compte financier "commune" - dépenses section fonctionnement



Affectation du résultat :

Suite à la dissolution du budget bois votée lors du conseil du 23 septembre dernier et à la dissolution de la commission syndicale de gestion des biens indivis de Cheniménil et Docelles « Les Prés de Lelle » actée par l'arrêté préfectoral du 15 mars 2023, nous devons regrouper ces trois budgets pour l'affectation des résultats. Les résultats de la section fonctionnement de ces 3 budgets sont de 191820,18 €, 37033,82 € et 460,17 € soit un total de 229314,17 €.

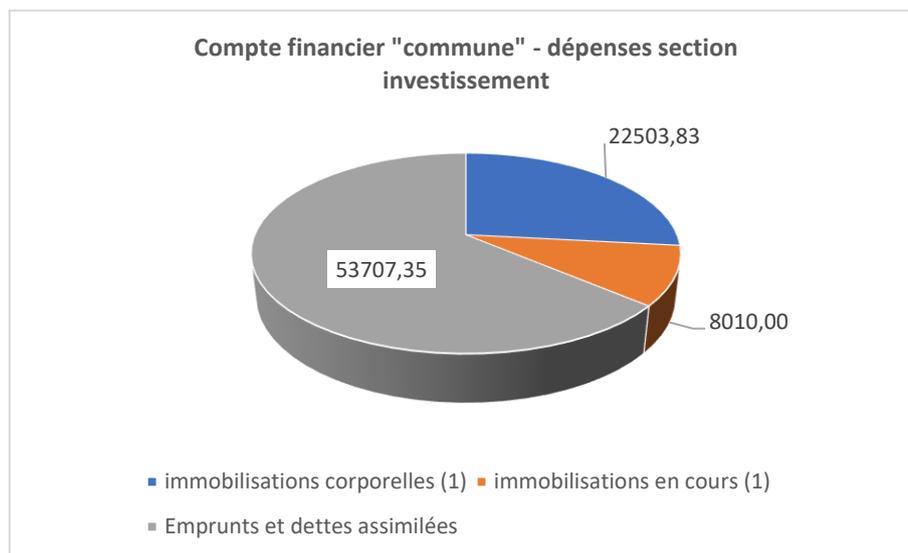
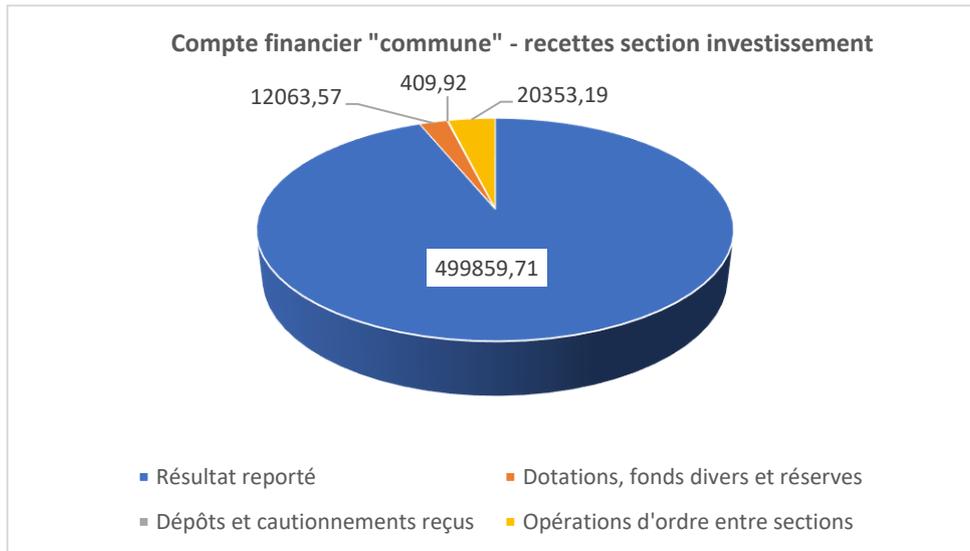
Les résultats de la section investissement de ces 3 budgets sont de 448465,21 €, 56848,04 € et 3129,79 € soit un total de 508443,04 €.

Les sections investissements font apparaître des restes à réaliser nets pour un total net de 585828,39 €.

Il est proposé au conseil d'affecter les résultats de l'exercice 2022 de la façon suivante à savoir 77385,35 € en excédents de fonctionnement capitalisés et 151928,82 € en résultat de fonctionnement reporté.



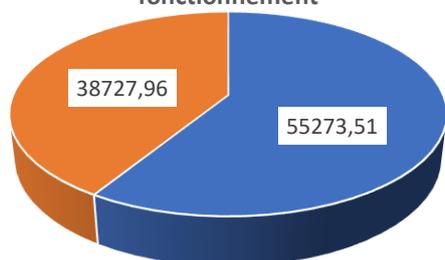
COMPTES ADMINISTRATIFS 2022



(1) Détail des investissements réalisés + les RAR		
Détail des investissements	Réalisés en 2022 en €	Restes à réaliser pour 2023 en €
Réfection mur fresque	9850,13	4149,87
Réseau d'électrification	6622,80	4377,20
Receveur douche appartement rue de la Libération	742,50	
Ordinateur école	647,00	
Structures de jeux écoles	3000,00	3000,00
Achat terrain	1,00	
Réseaux secs (rue de la patience)		2000,00
Plaque vibrante	1640,40	
Travaux de voirie communale	8010,00	39502,16
Acquisition site LANA		328000,00
Aménagement centre bourg		157691,96

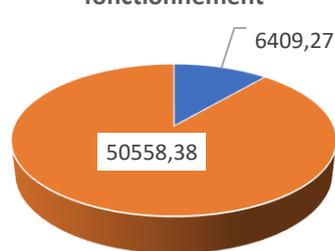


Compte financier "bois" - recettes section fonctionnement



■ Résultat reporté ■ Produits des services, domaine et ventes

Compte financier "bois" - dépenses section fonctionnement

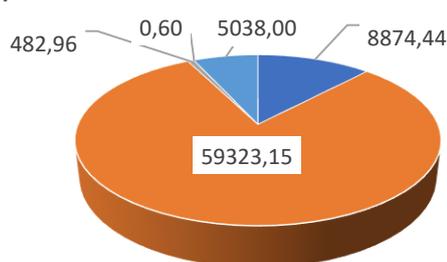


■ Charges à caractère général ■ Autres charges de gestion courante

Affectation du résultat :

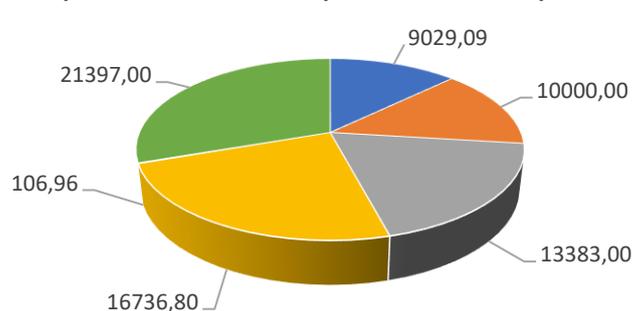
Affectation du résultat de l'exercice 2022 de la façon suivante à savoir 37033,82 € au résultat de fonctionnement reporté.

Compte financier "eau" - recettes section d'exploitation



■ Résultat reporté ■ Ventes de produits fabriqués
■ Autres produits de gestion courante ■ Produits exceptionnels
■ Produits d'opérations d'ordre

Compte financier "eau" - dépenses section d'exploitation



■ Charges à caractère général ■ charges de personnel et assimilés
■ Atténuations de produits ■ Autres charges de gestion courante
■ Charges exceptionnelles ■ Opérations d'ordre entre sections

Affectation du résultat :

Affectation du résultat de l'exercice 2022 de la façon suivante à savoir 3066,60 € au résultat de fonctionnement reporté.

Le SICOVAD vous informe



50 ans

PORTES

SAMEDI 24 JUIN • 10H-17H

OUVERTES

ALLÉE SAINT ARNOULD, ÉPINAL

sicovad

VENEZ FÊTER NOTRE ANNIVERSAIRE !

ENTRÉE LIBRE / PARKING : Allée des Chênes

Découverte des métiers et des services du SICOVAD
Sensibilisation au tri, Recyclage, Compostage • Ateliers pratiques
Échanges • Recettes • Tours de camion
• Jeux structures ludiques • Restauration

À GAGNER
UN VÉLO
ÉLECTRIQUE
MOUSTACHE
SAMEDI 28.1



... ET DE
NOMBREUX
AUTRES LOTS !

Tirage au sort
GRATUIT,
tous les visiteurs
du jour peuvent
gagner !



Guide du citoyen Suivre l'actualité de ma commune

À DESTINATION DES CITOYENS



DOCELLES

“ Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ? ”

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP



Sur Google Play (Android)



Sur App Store (iOS)



Sur App Gallery (Huawei)

02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application



OU Scannez le QR Code via le lecteur intégré



LES AVANTAGES !

03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton **SUIVRE** pour vous abonner à l'actualité de la commune



GRATUITE

Téléchargement gratuit et sans engagement.



RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.



SANS INSCRIPTION

Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.



SANS PUBLICITÉ

Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.



RESTEZ CONNECTÉ À VOTRE COMMUNE

- Comptes Rendus du Conseil Municipal

Les procès-verbaux du Conseil Municipal après validation de la préfecture des Vosges, sont disponibles sur le site internet de la mairie.

Ces documents restent disponibles sous format papier sur simple demande au secrétariat de mairie durant les jours et heures d'ouverture.

- Vous voulez être informé(e) rapidement des actualités de DOCELLES, Vie publique, Vie associative, 2 outils sont à votre disposition :

- LE SITE DE LA MAIRIE : www.docelles.fr

- L'APPLICATION ILLIWAP :

- https://station.iliwap.com/fr/public/docelles_88135

Aux nouveaux utilisateurs, nous souhaitons la bienvenue.

Pour celles et ceux qui n'auraient pas encore tenté l'aventure, n'hésitez plus et venez nous rejoindre !



QRCode de la station



@88135

Mairie de DOCELLES – 11 rue de la Libération – 88460 DOCELLES ☎ : 03.29.33.20.65

Remerciements : aux enfants des écoles, à leurs maîtresses et Thomas, Eulalie, Mathieu, Thomas, Valentine, Alexis, Manon MIATTA – MFS Docelles, EAVV, Conseil départemental des Vosges, J.OSTER, C.TARANTOLA, L.OTTOLINI, Docteur PETIT, Y.COLLIN, les présidentes et présidents d'associations, le SICOVAD.

Crédits photos : Mairie de Docelles, Présidents des associations, G.THIRIET

